

Interview de Pierre Wigny (RTL, 16 mars 1959)

Source: RTL, Paris, 22, rue Bayard.

MC: M. Pierre Wigny / Pierre Wigny.- Bruxelles: RTL [Prod.], 16 mars 1959. RTL, Paris. - (01:57, Montage, Son original).

Copyright: (c) Archives RTL

URL: http://www.cvce.eu/obj/interview_de_pierre_wigny_rtl_16_mars_1959-fr-d0347224-1b38-40ca-9395-053068691c8b.html

Date de dernière mise à jour: 22/10/2012

Interview de Pierre Wigny (RTL, 16 mars 1959)

[Gilbert Varin] Ici le Palais des Congrès à Bruxelles où se tient aujourd'hui le Conseil des six ministres des Affaires étrangères du Marché commun. Un important problème est à l'ordre du jour : la reprise des pourparlers sur les relations commerciales avec la grande Europe. À l'issue de cette réunion, monsieur Pierre Wigny, ministre des Affaires étrangères de Belgique, a bien voulu répondre à mes questions. Quelle est votre impression de la séance d'aujourd'hui ?

[Pierre Wigny] La question principale que nous avons discutée aujourd'hui est celle de la relation qu'il faut établir entre la communauté économique des Six, la communauté du Marché commun, et les onze autres États européens. Comme vous le savez, nous étions saisis d'un mémorandum qui avait été établi par la Commission. Nous en avons pris acte avec reconnaissance, mais nous avons estimé qu'il fallait faire un pas en avant. Comment ? Dans ce but nous avons créé un groupe spécial, un comité spécial qui, sous la présidence de la Commission, réunira des délégués gouvernementaux des six pays, avec l'intention répétée d'établir une association entre les Six et les Onze.

[Gilbert Varin] Monsieur le Ministre, a-t-on fait allusion aujourd'hui au siège des institutions européennes ?

[Pierre Wigny] Nous nous sommes occupés du siège des institutions européennes, mais nous n'avons abouti à aucune décision. Je le regrette un peu car le bon fonctionnement des institutions suppose que celles-ci se stabilisent.

[Gilbert Varin] Centralisation ?

[Pierre Wigny] C'est ainsi qu'elles commencent à s'organiser. Je crois aussi à l'unité des institutions. Lorsque les administrations sont trop éloignées les unes des autres, elles collaborent difficilement. Mais une question a été soulevée au sujet du district européen. Le district peut se placer partout et notamment dans la proximité d'une grande ville.

[Gilbert Varin] Et c'est cette grande ville qu'il reste à déterminer ?

[Pierre Wigny] Cette grande ville reste à déterminer pour tout le monde. Moi, mon cœur a décidé.

[Gilbert [Varin]] Comme vous le voyez, un pas a été fait en avant dans le problème de la zone du libre-échange, mais la capitale de l'Europe n'est pas encore désignée. Ici Gilbert Varin qui vous a parlé de Bruxelles, Radio Luxembourg.